

Le port de plaisance du Havre fait peau neuve

Les travaux de modernisation ont été inaugurés aujourd'hui

Ce mardi 21 août 2018, en marge de l'ouverture du village de La Solitaire URGO-Le Figaro, Luc LEMONNIER, maire du Havre et président de la Codah, Valérie EGLOFF, conseillère régionale de Normandie et Sébastien TASSERIE, président de la SPL Le Havre Nautisme, ont inauguré le port de plaisance modernisé du Havre.

« La mer est inscrite dans l'ADN du Havre et ce n'est pas un hasard si notre ville compte le plus de licenciés de voile en France. Il fallait accompagner cette dynamique profitable à l'économie locale en modernisant nos installations et en augmentant la capacité d'accueil de notre port. Nous faisons aujourd'hui le constat d'une belle réussite collective », explique Luc LEMONNIER, maire du Havre et président de la Codah.

« 640 kilomètres de côtes, 26 ports de plaisance, 25 000 licenciés, 80 clubs, la Normandie possède des atouts indéniables en matière de nautisme ! Le port de plaisance du Havre participe indéniablement à l'attractivité de notre région. Ses installations de premier plan et sa capacité d'accueil accrue renforcent la notoriété du Havre », ajoute Valérie EGLOFF, conseillère régionale de Normandie, représentant le président Hervé MORIN.

« Après la création de 200 anneaux supplémentaires dans le bassin Vauban en 2012, les travaux de modernisation du port principal permettent au port de plaisance de proposer des services de tout premier ordre pour l'accueil des bateaux en escale ou au mouillage. Cela contribue indéniablement au développement de notre ville et au dynamisme du nautisme en Baie de Seine », explique Sébastien TASSERIE, président de la SPL Le Havre Nautisme et adjoint au maire du Havre en charge du sport, de la jeunesse et du nautisme.

2016-2018 : trois phases successives de rénovation des installations

La rénovation du port de plaisance s'est opérée en trois phases successives de travaux entre janvier 2016 et avril 2018. L'ensemble des pontons ont été renouvelés en matière plus durable ou réparés. Un ponton visiteur a été créé pour l'accueil des navires du type « belle plaisance » (ex. : yachts de 35 mètres ou 150 tonnes max.). Enfin, une passerelle a été aménagée pour créer un deuxième point de sortie pour l'anse des Régates.

Des services dernier cri grâce à l'utilisation de technologies inédites

En parallèle, les services proposés aux plaisanciers ont été modernisés avec l'usage de technologies parfois inédites en France. Grâce au savoir-faire d'entreprises de l'agglomération havraise, le port est désormais équipé d'une couverture Wifi très performante, de bornes de distribution des fluides à gestion contrôlée, de système de contrôle d'accès, de vidéosurveillance et de panneaux à messages variables.

Le port dispose désormais d'une innovante « Gestion technique centralisée » permettant l'automatisation et la commande à distance des systèmes à partir d'un ordinateur ou d'un téléphone mobile. Un terminal de paiement automatique permet aux plaisanciers d'avoir accès aux réseaux et facilités du Havre Nautisme, même en cas de fermeture du bureau d'accueil.

5 millions d'euros investis avec le soutien de la Région Normandie

La modernisation du port de plaisance représente un investissement de 5 millions d'euros, financé par la SPL Le Havre Nautisme* (70 %) et la Région Normandie (30 %).

** Le capital de la Société Publique Locale (SPL) Le Havre Nautisme est détenu à 66 % par la Ville du Havre et à 34 % par la Communauté de l'agglomération havraise (Codah). Elle est présidée par Sébastien TASSERIE, adjoint au maire du Havre en charge du sport, de la jeunesse et du nautisme.*

CONTACT PRESSE :

Ville du Havre : Sébastien VAU-RIHAL – sebastien.vau-rihal@lehavre.fr – tél. 02.35.19.43 41

Le port de plaisance du Havre fait peau neuve

Les travaux de modernisation ont été inaugurés aujourd'hui

Ce mardi 21 août 2018, en marge de l'ouverture du village de La Solitaire URGO-Le Figaro, Luc LEMONNIER, maire du Havre et président de la Codah, Valérie EGLOFF, conseillère régionale de Normandie et Sébastien TASSERIE, président de la SPL Le Havre Nautisme, ont inauguré le port de plaisance modernisé du Havre.

« La mer est inscrite dans l'ADN du Havre et ce n'est pas un hasard si notre ville compte le plus de licenciés de voile en France. Il fallait accompagner cette dynamique profitable à l'économie locale en modernisant nos installations et en augmentant la capacité d'accueil de notre port. Nous faisons aujourd'hui le constat d'une belle réussite collective », explique Luc LEMONNIER, maire du Havre et président de la Codah.

« 640 kilomètres de côtes, 26 ports de plaisance, 25 000 licenciés, 80 clubs, la Normandie possède des atouts indéniables en matière de nautisme ! Le port de plaisance du Havre participe indéniablement à l'attractivité de notre région. Ses installations de premier plan et sa capacité d'accueil accrue renforcent la notoriété du Havre », ajoute Valérie EGLOFF, conseillère régionale de Normandie, représentant le président Hervé MORIN.

« Après la création de 200 anneaux supplémentaires dans le bassin Vauban en 2012, les travaux de modernisation du port principal permettent au port de plaisance de proposer des services de tout premier ordre pour l'accueil des bateaux en escale ou au mouillage. Cela contribue indéniablement au développement de notre ville et au dynamisme du nautisme en Baie de Seine », explique Sébastien TASSERIE, président de la SPL Le Havre Nautisme et adjoint au maire du Havre en charge du sport, de la jeunesse et du nautisme.

2016-2018 : trois phases successives de rénovation des installations

La rénovation du port de plaisance s'est opérée en trois phases successives de travaux entre janvier 2016 et avril 2018. L'ensemble des pontons ont été renouvelés en matière plus durable ou réparés. Un ponton visiteur a été créé pour l'accueil des navires du type « belle plaisance » (ex. : yachts de 35 mètres ou 150 tonnes max.). Enfin, une passerelle a été aménagée pour créer un deuxième point de sortie pour l'anse des Régates.

Des services dernier cri grâce à l'utilisation de technologies inédites

En parallèle, les services proposés aux plaisanciers ont été modernisés avec l'usage de technologies parfois inédites en France. Grâce au savoir-faire d'entreprises de l'agglomération havraise, le port est désormais équipé d'une couverture Wifi très performante, de bornes de distribution des fluides à gestion contrôlée, de système de contrôle d'accès, de vidéosurveillance et de panneaux à messages variables.

Le port dispose désormais d'une innovante « Gestion technique centralisée » permettant l'automatisation et la commande à distance des systèmes à partir d'un ordinateur ou d'un téléphone mobile. Un terminal de paiement automatique permet aux plaisanciers d'avoir accès aux réseaux et facilités du Havre Nautisme, même en cas de fermeture du bureau d'accueil.

.../...

5 millions d'euros investis avec le soutien de la Région Normandie

La modernisation du port de plaisance représente un investissement de 5 millions d'euros, financé par la SPL Le Havre Nautisme* (70 %) et la Région Normandie (30 %).

** Le capital de la Société Publique Locale (SPL) Le Havre Nautisme est détenu à 66 % par la Ville du Havre et à 34 % par la Communauté de l'agglomération havraise (Codah). Elle est présidée par Sébastien TASSERIE, adjoint au maire du Havre en charge du sport, de la jeunesse et du nautisme.*

CONTACT PRESSE :

Ville du Havre : Sébastien VAU-RIHAL – sebastien.vau-rihal@lehavre.fr – tél. 02.35.19.43 41

Le port de plaisance du Havre fait peau neuve

Les travaux de modernisation ont été inaugurés aujourd'hui

Ce mardi 21 août 2018, en marge de l'ouverture du village de La Solitaire URGO-Le Figaro, Luc LEMONNIER, maire du Havre et président de la Codah, Valérie EGLOFF, conseillère régionale de Normandie et Sébastien TASSERIE, président de la SPL Le Havre Nautisme, ont inauguré le port de plaisance modernisé du Havre.

« La mer est inscrite dans l'ADN du Havre et ce n'est pas un hasard si notre ville compte le plus de licenciés de voile en France. Il fallait accompagner cette dynamique profitable à l'économie locale en modernisant nos installations et en augmentant la capacité d'accueil de notre port. Nous faisons aujourd'hui le constat d'une belle réussite collective », explique Luc LEMONNIER, maire du Havre et président de la Codah.

« 640 kilomètres de côtes, 26 ports de plaisance, 25 000 licenciés, 80 clubs, la Normandie possède des atouts indéniables en matière de nautisme ! Le port de plaisance du Havre participe indéniablement à l'attractivité de notre région. Ses installations de premier plan et sa capacité d'accueil accrue renforcent la notoriété du Havre », ajoute Valérie EGLOFF, conseillère régionale de Normandie, représentant le président Hervé MORIN.

« Après la création de 200 anneaux supplémentaires dans le bassin Vauban en 2012, les travaux de modernisation du port principal permettent au port de plaisance de proposer des services de tout premier ordre pour l'accueil des bateaux en escale ou au mouillage. Cela contribue indéniablement au développement de notre ville et au dynamisme du nautisme en Baie de Seine », explique Sébastien TASSERIE, président de la SPL Le Havre Nautisme et adjoint au maire du Havre en charge du sport, de la jeunesse et du nautisme.

2016-2018 : trois phases successives de rénovation des installations

La rénovation du port de plaisance s'est opérée en trois phases successives de travaux entre janvier 2016 et avril 2018. L'ensemble des pontons ont été renouvelés en matière plus durable ou réparés. Un ponton visiteur a été créé pour l'accueil des navires du type « belle plaisance » (ex. : yachts de 35 mètres ou 150 tonnes max.). Enfin, une passerelle a été aménagée pour créer un deuxième point de sortie pour l'anse des Régates.

Des services dernier cri grâce à l'utilisation de technologies inédites

En parallèle, les services proposés aux plaisanciers ont été modernisés avec l'usage de technologies parfois inédites en France. Grâce au savoir-faire d'entreprises de l'agglomération havraise, le port est désormais équipé d'une couverture Wifi très performante, de bornes de distribution des fluides à gestion contrôlée, de système de contrôle d'accès, de vidéosurveillance et de panneaux à messages variables.

Le port dispose désormais d'une innovante « Gestion technique centralisée » permettant l'automatisation et la commande à distance des systèmes à partir d'un ordinateur ou d'un téléphone mobile. Un terminal de paiement automatique permet aux plaisanciers d'avoir accès aux réseaux et facilités du Havre Nautisme, même en cas de fermeture du bureau d'accueil.

5 millions d'euros investis avec le soutien de la Région Normandie

La modernisation du port de plaisance représente un investissement de 5 millions d'euros, financé par la SPL Le Havre Nautisme* (70 %) et la Région Normandie (30 %).

** Le capital de la Société Publique Locale (SPL) Le Havre Nautisme est détenu à 66 % par la Ville du Havre et à 34 % par la Communauté de l'agglomération havraise (Codah). Elle est présidée par Sébastien TASSERIE, adjoint au maire du Havre en charge du sport, de la jeunesse et du nautisme.*

CONTACT PRESSE :

Ville du Havre : Sébastien VAU-RIHAL – sebastien.vau-rihal@lehavre.fr – tél. 02.35.19.43 41

Le port de plaisance du Havre fait peau neuve

Les travaux de modernisation ont été inaugurés aujourd'hui

Ce mardi 21 août 2018, en marge de l'ouverture du village de La Solitaire URGO-Le Figaro, Luc LEMONNIER, maire du Havre et président de la Codah, Valérie EGLOFF, conseillère régionale de Normandie et Sébastien TASSERIE, président de la SPL Le Havre Nautisme, ont inauguré le port de plaisance modernisé du Havre.

« La mer est inscrite dans l'ADN du Havre et ce n'est pas un hasard si notre ville compte le plus de licenciés de voile en France. Il fallait accompagner cette dynamique profitable à l'économie locale en modernisant nos installations et en augmentant la capacité d'accueil de notre port. Nous faisons aujourd'hui le constat d'une belle réussite collective », explique Luc LEMONNIER, maire du Havre et président de la Codah.

« 640 kilomètres de côtes, 26 ports de plaisance, 25 000 licenciés, 80 clubs, la Normandie possède des atouts indéniables en matière de nautisme ! Le port de plaisance du Havre participe indéniablement à l'attractivité de notre région. Ses installations de premier plan et sa capacité d'accueil accrue renforcent la notoriété du Havre », ajoute Valérie EGLOFF, conseillère régionale de Normandie, représentant le président Hervé MORIN.

« Après la création de 200 anneaux supplémentaires dans le bassin Vauban en 2012, les travaux de modernisation du port principal permettent au port de plaisance de proposer des services de tout premier ordre pour l'accueil des bateaux en escale ou au mouillage. Cela contribue indéniablement au développement de notre ville et au dynamisme du nautisme en Baie de Seine », explique Sébastien TASSERIE, président de la SPL Le Havre Nautisme et adjoint au maire du Havre en charge du sport, de la jeunesse et du nautisme.

2016-2018 : trois phases successives de rénovation des installations

La rénovation du port de plaisance s'est opérée en trois phases successives de travaux entre janvier 2016 et avril 2018. L'ensemble des pontons ont été renouvelés en matière plus durable ou réparés. Un ponton visiteur a été créé pour l'accueil des navires du type « belle plaisance » (ex. : yachts de 35 mètres ou 150 tonnes max.). Enfin, une passerelle a été aménagée pour créer un deuxième point de sortie pour l'anse des Régates.

Des services dernier cri grâce à l'utilisation de technologies inédites

En parallèle, les services proposés aux plaisanciers ont été modernisés avec l'usage de technologies parfois inédites en France. Grâce au savoir-faire d'entreprises de l'agglomération havraise, le port est désormais équipé d'une couverture Wifi très performante, de bornes de distribution des fluides à gestion contrôlée, de système de contrôle d'accès, de vidéosurveillance et de panneaux à messages variables.

Le port dispose désormais d'une innovante « Gestion technique centralisée » permettant l'automatisation et la commande à distance des systèmes à partir d'un ordinateur ou d'un téléphone mobile. Un terminal de paiement automatique permet aux plaisanciers d'avoir accès aux réseaux et facilités du Havre Nautisme, même en cas de fermeture du bureau d'accueil.

5 millions d'euros investis avec le soutien de la Région Normandie

La modernisation du port de plaisance représente un investissement de 5 millions d'euros, financé par la SPL Le Havre Nautisme* (70 %) et la Région Normandie (30 %).

** Le capital de la Société Publique Locale (SPL) Le Havre Nautisme est détenu à 66 % par la Ville du Havre et à 34 % par la Communauté de l'agglomération havraise (Codah). Elle est présidée par Sébastien TASSERIE, adjoint au maire du Havre en charge du sport, de la jeunesse et du nautisme.*

CONTACT PRESSE :

Ville du Havre : Sébastien VAU-RIHAL – sebastien.vau-rihal@lehavre.fr – tél. 02.35.19.43 41